



Conception : Jean-Pierre Garcia, Université de Bourgogne

Rédaction : Guillaume Grillon & Jean-Pierre Garcia, Université de Bourgogne

Avec la collaboration de Charlotte L'Hermitte, Association des Climats de Bourgogne

Les Climats et les ordres religieux

Les Climats, ces terroirs délimités, nommés, hiérarchisés qui, depuis des siècles, sont révélés par des crus et des cuvées distincts les uns des autres, sont la traduction d'une culture très anciennement revendiquée et spécifique à cette région viticole ; une culture tout entière investie dans l'expression du vin et du lieu. Comme une œuvre conjuguée de l'homme et de la nature, les Climats associent parcelle de terrain, cépage, savoir-faire et hiérarchie de caractères.

La diversité de ces quelque 1200 Climats en Côte-d'Or constitue ainsi un patrimoine millénaire, témoin vivant de cette culture, lisible dans l'unité du paysage qui relie Dijon aux Maranges à travers meurgers, cabottes, cuveries et caves, celliers monastiques, maisons vigneronnes, Hospices de Beaune et Palais des ducs de Dijon...

Ce parcours propose de suivre pas à pas les traces des ordres religieux qui ont apporté leur pierre à la construction du site des Climats du vignoble de Bourgogne et nous emmène à la découverte de ce patrimoine exceptionnel et unique au monde.

Départ : Centre-ville de Beaune, collégiale Notre-Dame
Arrivée : Cellier de Clairvaux à Dijon

Avertissement :

- Compter 2h30 à 3h de conduite selon les conditions de circulation.
- Ce parcours permet aussi quelques balades à pied au cœur des vignes (chaussures de randonnée conseillées)

Introduction



L'histoire des Climats est pleinement liée à celle de l'Eglise en Bourgogne. Certes, la culture de la vigne y est attestée dès l'Antiquité, mais les données archéologiques indiquent une viticulture disséminée sur les terrains de la plaine de Saône ou en contrebas des versants. L'étude des sols et des sources historiques révèle que la répartition spatiale des Climats actuels est née du développement de l'emprise médiévale, notamment à travers l'établissement en Bourgogne de grandes communautés religieuses.

La Côte a bénéficié de la présence de deux centres épiscopaux installés sous les empereurs romains à la fin de l'Antiquité. L'évêché d'Autun rayonne sur les côtes de Beaune et de Nuits avec des emprises importantes à Chenôve, Monthelie, Auxey, Meursault, Aloxe-Corton... Par son positionnement géographique, l'évêché de Langres implante ses possessions en côte de Nuits et autour de Dijon.

La fondation de l'abbaye de Cluny (en 910) et l'installation des premières abbayes bénédictines à proximité des bourgs et des villes (Gevrey, Morey, Vosne...) s'accompagne de nombreuses donations de la part des laïcs. La subsistance, puis rapidement la richesse des moines se trouve garantie par des revenus agricoles conséquents, parmi lesquels la vigne se place au tout premier plan. Le développement considérable du grand réseau clunisien bâti sur les abbayes, les prieurés et les celliers va favoriser la diffusion de la

production viticole à l'échelle européenne.

La fondation de l'abbaye de Cîteaux (1098) et l'essor exponentiel de la communauté cistercienne intensifient la présence monastique dans le contexte viticole. A l'origine, les cisterciens se tournent vers une culture autarcique au sein de leurs clos et celliers disséminés sur la Côte (Meursault, Vougeot, Fixin, Aloxe, Beaune, Dijon, Puligny, Morey...). Très vite, la production dépasse les besoins de la communauté et les cisterciens s'ouvrent au marché économique.

De cette production religieuse subsistent des Climats emblématiques (Clos de Bèze à Gevrey, Clos du Chapitre à Chenôve, Corton-Charlemagne à Aloxe, Romanée-Saint-Vivant à Vosne...) et un patrimoine bâti important, de nombreux clos, entourés de murs et souvent inchangés depuis la création (Clos de Vougeot, Clos de Tart à Morey, Manoir de La Perrière à Fixin...). En même temps, ces lieux se démarquent par des critères qualitatifs de la viticulture monastique : choix des lieux, gestion des domaines, savoir-faire des vinifications qui ont contribué à la renommée des vins des Climats de Bourgogne.

Départ : Visite - Les caves et les possessions viticoles de la collégiale Notre-Dame de Beaune (GPS : N 47°01'26" ; E 4°50'10")

Adresse : Impasse Notre Dame, 21200 Beaune

Les lieux appartiennent à des propriétaires privés. Se renseigner sur les conditions d'accès.

Les chanoines de la collégiale Notre-Dame de Beaune comptent parmi les plus grands exploitants viticoles de la ville durant la période médiévale. Leurs installations vitivinicoles sont installées à proximité immédiate de la collégiale et de l'enclos canonial. Le bâtiment, de plan sensiblement carré, précédé au nord par une petite cour triangulaire fermée, est édifié à partir du XIIIe siècle et remanié aux XIXe et XXe siècles. Il se compose d'un sous-sol, d'un rez-de-chaussée surélevé et d'un vaste comble. Le sous-sol comprend deux caves qui communiquent entre-elles alors que le rez-de-chaussée abrite la cuverie. Le domaine viticole exploité en direct par les chanoines se compose d'une dizaine d'hectares de vignes sises sur le territoire de la commune ou dans ses environs proches (toujours à portée de charrette depuis le cellier) : ce sont une partie des Climats actuels comme Les Grèves, Les Tuvilains, les Chouacheux, les Peuillots, les Vergelesses. La production oscillait entre 20 queues (une queue correspond environ à 468 litres de vin) pour les années médiocres (17 queues en 1417 par exemple) à plus de 80 queues pour les meilleurs millésimes (91 queues en 1468). Le domaine de la collégiale appartenait malgré tout aux « modestes » parmi les domaines remarquables de la côte. Il est difficile de déterminer comment était écoulée cette production. On sait seulement que les courtiers du roi ou du pape se déplacèrent occasionnellement pour y enlever quelques barriques, lesquelles se dirigeaient donc éventuellement vers les tables les plus prestigieuses. A la fin du Moyen Age, le vin produit par la collégiale appartenait sans conteste à la gamme du bon « vin de Beaune », de qualité « princière ».

Etape 1 : Le Petit Maizières, cellier cistercien établi à Beaune (GPS : N 47°01'26" ; E 4°50'29")

Adresse : 19 rue Maizières – 21200 Beaune

Les lieux appartiennent à des propriétaires privés. Se renseigner sur les conditions d'accès.

Troisième fille de l'abbaye cistercienne de La Ferté-sur-Grosne (71), l'abbaye de Maizières est fondée vers 1125 à l'ouest de Saint-Loup-Géanges, à 10 kilomètres au Sud de Beaune. La fondation d'une abbaye est toujours l'occasion de donations importantes de la part de l'aris-

tocratie féodale. Les moines de Maizières reçoivent en abondance terres, vignes, étangs, forêts..., notamment à Maizières, à Corcelottes et à Pommard. Avant la fin du XIIe siècle, l'abbaye se trouve à la tête d'un patrimoine foncier important. Afin d'écouler au mieux leurs productions (céréales, vins...), les moines font le choix d'établir une antenne à Beaune : la « maison du Petit Maizières ». La ville est en effet le meilleur lieu de déploiement de la consommation et de la commercialisation. Cet établissement reprend les caractéristiques des celliers urbains comme à Dijon. L'abbaye de Maizières restera propriétaire de son hôtel beaunois jusqu'en 1672. De cet hôtel urbain, il ne subsiste aujourd'hui que le logis abbatial et le cellier à croisées d'ogives datant du XIIIe siècle. Les façades donnant sur la rue montrent deux édifices accolés, comprenant un rez-de-chaussée et deux à trois étages. La façade Nord ne présente pas de travée mais de multiples baies rectangulaires et une porte charretière en rac segmentaire. La façade Sud offre une ordonnance similaire, mais avec une baie à linteau en accolade et une baie géminée en plein cintre séparée par un pilier carré, en surplus des baies rectangulaires.

Les caves médiévales de Beaune (notice à lire depuis le « Petit Maizières »)

A la différence du cellier qui est une pièce close du rez-de-chaussée, la cave est un lieu creux, souterrain (enterré ou semi-enterré) et uniquement repérable par son escalier d'accès : la « descente de cave ». La ville de Beaune se démarque des villages vigneron de la Côte par la quantité, la qualité et l'ancienneté de ses caves. Sous l'espace urbain visible (voiries et bâtiments) se cache un immense réseau souterrain de galeries et de salles dont la fondation remonte parfois au Moyen Age. Cette densité de caves résulte de l'importance du domaine viticole beaunois combiné à l'implantation d'un grand nombre de communautés religieuses exploitant directement ou indirectement la vigne. En effet, les caves médiévales ont été creusées lors de l'implantation des celliers monastiques et canoniaux. Leur qualité et leur ancienneté font qu'elles ont été reprises par les plus grandes maisons de négoce beaunoises. Les caves du chapitre de la collégiale Notre-Dame (aujourd'hui Maisons Drouhin et Jaffelin) datent du XIIIe siècle. Les caves de l'ex-couvent des Cordeliers, aujourd'hui établies de part et d'autre de la rue de l'Hôtel-Dieu et datées de la seconde moitié du XIIIe siècle, appartiennent à la Maison Patriarche. Les caves des Chartreux, établies rue Sainte-Marguerite, datent quant à elles du XIVe siècle. Enfin, les caves de l'ex-hôtel de l'abbaye Sainte-Marguerite ont été creusées entre le XVe et le XVIe siècle et sont la propriété de la Maison Bouchard Aîné et Fils.

Etape 2 : Visite - Les Hospices de Beaune et Nicolas Rolin (GPS : N 47°02'19" ; E 4° 83'64")



Adresse : Rue de l'Hôtel-Dieu – 21200 Beaune

Pour plus de renseignements : <http://www.hospices-de-beaune.com> - 03 80 24 45 00

La billetterie des Hospices de Beaune ferme à 17h30 en hiver. Se renseigner sur les horaires.

Faisant partie des Hospices de Beaune, l'Hôtel-Dieu est l'un des plus remarquables exemples de l'architecture burgundo-flamande. Dès sa fondation en 1443 par Nicolas Rolin, chancelier du duc de Bourgogne, et son épouse Guigone de Salins, l'établissement est placé sous le signe de la bienfaisance : « Moi, Nicolas Rolin [...] chancelier de Bourgogne, en ce jour de dimanche, le 4 du mois d'août, en l'an du Seigneur 1443 [...] dans l'intérêt de mon salut, désireux d'échanger contre des biens célestes, les biens temporels [...] je fonde, et dote irrévocablement en la ville de Beaune, un hôpital pour les pauvres malades, avec une chapelle, en l'honneur de Dieu et de sa glorieuse mère [...] ». Il s'agit d'une structure publique hospitalière qui fonctionne comme une grande fondation religieuse jusqu'au début des années 1970. L'établissement de bienfaisance tire la majeure partie de ses revenus de la vigne. Grâce à des dons et héritages attestés dès 1471 et à cinq siècles de gestion de patrimoine, les Hospices se sont rendus propriétaires d'un domaine viticole reconnu comme l'un des plus prestigieux de la Côte. D'une superficie de 60 ha, il englobe des Climats réputés produisant essentiellement des premiers et grands crus. Organisée depuis 1859 le troisième dimanche de novembre, la célèbre vente aux enchères des Hospices de Beaune est devenue un rendez-vous incontournable des professionnels du vin. Elle contribue en outre à perpétuer l'œuvre de bienfaisance des fondateurs et donateurs initiée au Moyen Age.

Etape 3 : Passage/point de vue - Le Corton-Charlemagne à Aloxe-Corton (GPS : N 47°04'03" ; E 4°51'25")



Le Climat de Corton-Charlemagne tient son nom du célèbre empereur carolingien. C'est en effet ce dernier qui, en 775, a doté l'abbaye Saint-Andoche de Saulieu (abbaye bénédictine du Nord-Ouest de la Côte-d'Or fondée au début du VIII^e siècle sur les ruines d'une basilique plus ancienne) d'une parcelle de vignes au finage de Corton. Il est probable que l'empereur ait agi pour le salut de son âme tout en assurant une rente intéressante à l'abbaye. La quête de l'au-delà étant une préoccupation majeure des populations médiévales, les donations de biens à l'Eglise sont une pratique très répandue. Malheureusement, l'acte de donation a disparu, probablement dans l'incendie qui ravagea la basilique de Saulieu en janvier 1359 (la vente des vins du clos a d'ailleurs servi à financer une partie de sa reconstruction). Dès son origine, le clos se distingue par une superficie modeste, entre 36 et 40 ouvrées, soit moins

de 2 ha. Lorsqu'il est vendu comme bien national à la Révolution, il rassemble 70 ouvrées, soit environ 3 ha. Ainsi, l'abbaye de Saulieu a conservé et agrandi cette propriété pendant plus de 1000 ans. Par la donation du vignoble auquel son nom est rattaché et en raison de la qualité des vins récoltés sur le Climat, Charlemagne est devenu le personnage historique le plus populaire d'Aloxe-Corton et de Pernand-Vergelesses. L'aigle à deux têtes, emblème de l'empereur d'Occident, orne les armoiries des deux communes.

Etape 4 : Passage/point de vue - Les vignes du chapitre d'Autun à Corton (GPS : N 47°03'55" ; E 4°51'36")



La Côte de Beaune a bénéficié de l'influence de l'évêché d'Autun, hérité de la cité gallo-romaine d'Augustodunum. Premier personnage de la cité, l'évêque se doit de posséder des domaines viticoles pour assurer ses besoins en vin de messe (symbole du sang du Christ) et recevoir avec honneur ses hôtes de prestige. Le chapitre cathédral d'Autun développe alors son emprise sur les vignobles beunois et nuiton entre le VIIe et le XIe siècle. C'est particulièrement le cas à Aloxe où sa très longue présence est rappelée par « Clos du Chapitre », vigne cadastrée « Les Meix » autour de laquelle le village semble s'être construit. Les chanoines d'Autun ne résident pas à Corton. Ils délèguent la culture de leurs parcelles en passant des baux (contrats) à durée déterminée ou parfois même à vie avec des vignerons du village. Ils sont toutefois représentés sur place par un closier et possèdent plusieurs maisons et des bâtiments d'exploitation avec pressoir et cuves ainsi que deux celliers et une cave. Par achats et échanges successifs, le chapitre d'Autun a su étendre son domaine. En 1532, leur propriété

comprend 166 ouvrées (un peu plus de 7 ha). Lorsqu'il fut vendu comme bien national à la Révolution, le domaine totalisait 245 ouvrées, soit 10,5 ha. Le Clos des Meix ne représente qu'une partie de la propriété des chanoines d'Autun. A Corton, outre le « Clos du Chapitre », plusieurs appellations du XIIIe siècle restent aujourd'hui largement présentes dans les noms de Climats comme « Corton Belmont » ou « Les Cailloux ».

Etape 5 : Arrêt - Clos de Saint-Vivant à Vosne-Romanée (GPS : N 47°16'13" ; E 4° 95'94")

Le Clos de Saint-Vivant est un lieu privé : il ne se visite pas.

Fondé entre 894 et 918, le prieuré clunisien de Saint-Vivant de Vergy est situé dans les Hautes-Côtes, derrière Nuits-Saint-Georges, sur la commune de Curtil-Vergy. La constitution à compter du XIIIe siècle d'un véritable vignoble lui permet de tirer une large part de ses revenus de l'exploitation de la vigne. Une des principales pièces du domaine de Saint-Vivant est assise à Vosne, dès 1232. Mais il ne s'agit pas encore d'un clos. Une dizaine de transactions menées au cours du XIIIe siècle permet au prieuré de se constituer une propriété viticole d'une superficie d'environ 20 ha divisés en quatre grands clos : le clos des Neuf Journaux, le clos du Moytan d'une contenance de 5 journaux, le clos des Quatre Journaux (ces trois ensembles formant l'actuel Climat de Romanée-Saint-Vivant) et le clos des Cinq Journaux, future Romanée-Conti. Même si la distance qui sépare le prieuré de ses vignes n'est guère importante, le pressoir des moines de Saint-Vivant ne se trouve pas dans ses caves. Le raisin cultivé à Vosne est pressé directement sur place. La présence de bâtiments appartenant aux religieux y est attestée en 1311. Il s'agit d'une maison avec un ensemble

de dépendances construite au cœur même du village, à proximité de l'église. Aujourd'hui propriété privée, la bâtisse abrite encore le vendangeoir utilisé pour presser la récolte directement sur place. Une randonnée pédestre de 11 km peut offrir au visiteur l'occasion de parcourir le chemin pris par les moines de Saint-Vivant pour aller de leur prieuré à leur dépendance viticole.

Il est possible de prendre de la hauteur sur le village en débutant sur quelques centaines de mètres le chemin des moines de Saint-Vivant (rue du Temps Perdu) afin de dominer le clos et les célèbres Climats de Vosne comme la Romanée-Conti. Le parcellaire des Climats apparaît là dans toute son étendue.

Etape 6 : Visite - Le Château du Clos de Vougeot (GPS : N 47°10'34" ; E 4°57'23")

Avant de pénétrer dans l'enceinte, contourner le clos par la gauche (dos au château) jusqu'à voir l'envers de la bâtisse depuis l'ouest. Admirez l'importance du clos depuis le sud et possibilité de faire une belle photo des corps de bâtiment du XIIe siècle.

Il est possible de poursuivre plus en avant la balade en longeant le mur du Clos. Il n'est pas recommandé de faire le tour complet du clos. Le parcours est trop long et la balade trop risquée le long du mur Est à cause de la proximité avec la route principale.

Adresse : Rue de la Montagne – 21640 Vougeot
Renseignements : <http://www.closdevougeot.fr> - 03 80 62 86 09

La billetterie du Château du Clos de Vougeot ferme à 16h l'hiver, se renseigner sur les horaires d'ouverture

Le domaine de Vougeot est l'un des premiers constitués par l'abbaye de Cîteaux. Les premières donations faites aux moines datent de 1112-1115 et ne concernent que quelques parcelles et un petit cellier qui sera remplacé par le grand cellier actuel. Le clos que nous connaissons n'existe pas encore ! Il est cité pour la première fois en 1212 (soit 100 ans après la création du domaine) et ne signifie pas l'existence d'une propriété homogène. Au contraire, le domaine des moines est encore très morcelé dans et hors les murs. La vocation première de ce clos est de marquer sur le sol l'emprise de libéralités fiscales accordées par les moines de Saint-Vivant de Vergy à leurs voisins. De plus, les cisterciens sont loin de posséder toutes les terres clôturées, qui ne sont d'ailleurs pas constituées que de vignes. C'est par achats et échanges successifs qu'ils parviennent à devenir les seuls propriétaires du clos. Au cœur de ce vaste domaine, les moines font construire des bâtiments organisés en blocs autour de deux cours permettant à leurs convers (moines chargés des travaux manuels et des affaires séculières du monastère) de vivre sur place et de cultiver la vigne. Le grand cellier et le dortoir dépourvus d'ouvertures sur l'extérieur datent de la fin du XIIe siècle. C'est cet esprit de clôture cistercienne, fermée sur l'extérieur que l'on perçoit bien justement depuis l'ouest. La cuverie est reconstruite dans les années 1476-1477. C'est à la Renaissance



que les abbés de Cîteaux transforment l'exploitation agricole en une demeure de prestige. Les deux ailes du château bâties en 1551 servirent de logis privés aux abbés, permettant d'affirmer leur statut de façon ostentatoire car visible depuis la route Dijon à Beaune.

Etape 7 : Arrêt - Le Clos de Tart à Morey-Saint-Denis (GPS : N 47°11'55" ; E 4° 57'26")

Le Clos de Tart est un lieu privé : il ne se visite pas.

L'origine du clos de Tart remonte à la vente d'un domaine viticole d'une superficie de 5 ha faite par les hospitaliers de Brochon, en 1141 à la jeune abbaye Notre-Dame de Tart. Première maison féminine de l'ordre cistercien, cette communauté de Bernardines était installée sur la commune de Tart-l'Abbaye, à 20 km à l'Est de Morey-Saint-Denis, avant d'être déplacée à Dijon lors de la réforme de 1623. Fondé rue Sainte Anne, le couvent abrite aujourd'hui le musée de la Vie Bourguignonne et le musée d'Art Sacré. En bonnes administratrices, et dans le but d'être détentrices d'un patrimoine leur permettant de vivre en autarcie, les dames de Tart ont mis en valeur et agrandi la vigne pour en faire un clos. L'ensemble est rapidement doté d'un cellier attenant au clos. A la Révolution, le clos fut comme beaucoup d'autres confisqué et vendu comme bien national. Racheté par Nicolas Marey, le clos de Tart reste dans la famille Marey-Monge jusqu'en 1932, date à laquelle il passe aux mains des Monmessin, de Charnay-lès-Mâcon. La maison a fêté ses 100 ans en 1965 en remettant en service, le temps d'une vendange, le vieux pressoir du clos construit en 1570. Cas unique en Bourgogne, ce grand clos de 7.5 ha d'un seul tenant n'a jamais été divisé depuis 1791 : il n'a appartenu qu'à trois propriétaires depuis le Moyen Age, et à deux familles depuis la Révolution.



© Joly

Etape 8 : Arrêt - Le Clos de Bèze à Gevrey-Chambertin (GPS : N 47°13'12" ; E 4°59'57")

Le Clos de Bèze est un lieu privé : il ne se visite pas.



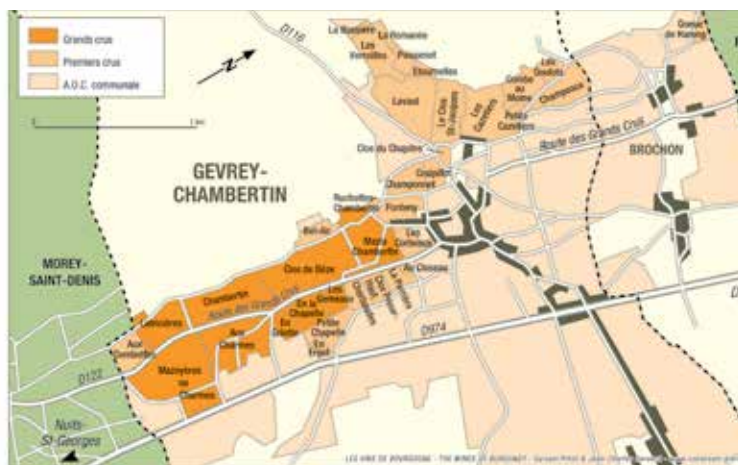
© Armelle

Le Clos de Bèze est l'un des plus anciens Climats de la Côte. Son histoire remonte sans doute à la fondation en 630 de l'abbaye du même nom (Saint-Pierre de Bèze est une abbaye bénédictine située à 30 km au Nord-Est de Dijon). La tradition retient en effet qu'à cette date le duc de Bourgogne Amalgaire donne aux religieux une quantité non négligeable de vignes, avec des vigneron et des terres à exploiter (champs, forêts...). Cette donation, la plus ancienne de Bourgogne précisément nommée pour une abbaye, fait du clos de Bèze un des plus anciens Climats de la Côte. Il ne faut pas pour autant croire que cette donation correspond aux 15 ha du clos actuel. Il n'est d'ailleurs pas encore question de clos. La première mention explicite d'un clos appartenant aux moines de Bèze date de 1219. L'éloignement et surtout de graves difficultés financières obligent à cette date les moines à céder leur clos aux chanoines de la cathédrale de Langres (à Dijon). Par quelques autres achats de terres contigües, ils parviennent à se rendre propriétaires d'un clos homogène d'environ 50 journaux qu'ils mettent en fermage à différentes associations de vignerons de Gevrey. Pour eux, la distance les séparant de leur propriété n'est donc pas un frein à sa bonne exploitation.

Etape 9 : Arrêt - Le Château de Gevrey (GPS : N 47°13'45" ; E 4°57'53")

Le Château de Gevrey est un lieu privé, il ne se visite pas

Le château de Gevrey est le bâtiment du village qui met le mieux en évidence l'emploi du calcaire à entroques massif et roux, comme celui extrait dans l'ancienne carrière de la Combe aux Moines. Le Château de Gevrey était à l'origine un prieuré fortifié appartenant à l'abbaye de Cluny. En 1101, le duc de Bourgogne Eudes Ier fait don du village de Gevrey et de la justice aux moines de l'abbaye. Les cluniens deviennent donc seigneurs du lieu. Dans le dernier quart du XIIIe siècle, le prieuré est transformé, sous l'impulsion des deux abbés Yves de Poisey et son neveu Yves de Chazan (tous deux issus des seigneurs de la Maison de Vergy), en un puissant bâtiment (46 x 56 m) cantonné de tours et organisé autour d'une cour rectangulaire. Entouré de fossés en eau (encore lisibles autour du château), on y accédait par un pont dormant défendu par un pont-levis flanqué de deux tours carrées. Des bâtiments médiévaux, ne restent aujourd'hui que la porterie (moins une des tours et le système de pont-levis), la grosse tour Sud-Est et le corps d'habitation. Le domaine viticole du château est constitué de 2.3 ha de vignes en appellation Gevrey-Chambertin (AOC).



Etape 10 : Passage/point de vue - Le cellier cistercien de La Perrière et les chanoines de Langres à Fixin (GPS : N 47°14'41" ; E 4°58'10")

L'abbaye de Cîteaux est établie à Fixin depuis le milieu du XIIe siècle. A l'origine, le manoir de La Perrière est un relais de chasse des ducs de Bourgogne qui tire son nom de l'ancienne carrière de pierre encore visible sous les arbres dans l'enceinte. Vers 1142, le duc Hugues II, dont le frère est moine à Cîteaux, fait don du bâtiment et des terres qui l'entourent au célèbre monastère. Les cisterciens se chargèrent d'édifier la plus grande partie du bâtiment pour lui donner la physionomie qu'on lui connaît aujourd'hui (à droite, l'ancien relais de chasse ; à gauche la construction du XIIe siècle épaulée par 6 contreforts en saillie). Toujours dans ce but d'assurer l'autonomie en vin de la communauté, le clos fut planté en vignes.

Le manoir devient alors un cellier et il est équipé d'un pressoir. A Fixin, les cisterciens de Cîteaux sont directement voisins avec les chanoines de la cathédrale Saint-Mammès de Langres, ce qui n'est pas sans poser quelques problèmes. Les vignes canoniales se trouvent en contrebas, entre le manoir et l'église. L'accès au clos cistercien se fait par le nord et l'entrée est défendue par une porte charretière et une porte piétonne. Mais afin de pouvoir se rendre à l'église sans avoir à franchir le mur, les moines se sont aménagés un chemin les conduisant directement de leur lieu de travail à leur lieu de prière. Contraints de passer sur les terres des chanoines de Langres, ils ont entouré leur chemin d'un haut mur, les isolant du monde et de leurs encombrants voisins.

Etape 11 : Arrêt - Le Clos du Chapitre à Chenôve (GPS : N 47°17'46" ; E 5°59'56")

Le Clos du Chapitre est un lieu privé : il ne se visite pas.

Couvrant la majeure partie de la Côte, l'évêché d'Autun s'est constitué un solide patrimoine viticole judicieusement réparti le long des axes de circulation. Le Clos du Chapitre assis à Chenôve, accessible depuis Autun par la route de Bligny-sur-Ouche, est l'un des domaines les plus importants. Son origine remonte au VII^e siècle. En l'an 653, Saint Léger, alors évêque d'Autun, établit un testament dans lequel il fait don de ses biens aux Chanoines du Chapitre d'Autun. Détenant sur Chenôve (Canavis villa) des terres héritées de sa mère, Sigrade, et d'un parent, Bodilon, il les lègue à la condition que ses chanoines y installent une maison et les mettent en culture. Dès 660, les chanoines d'Autun érigent une première construction à l'angle de la rue du Chapitre et du Chemin des Valendons (aujourd'hui rue du Général Giraud). L'existence du Clos du Chapitre est attestée dès l'an Mil. Ceinturé de murets de pierres sèches, il comprend 130 ouvrées, soit 5 ha. Les chanoines disposent aussi d'une multitude de petites parcelles, de quelques ouvrées chacune, disséminées à travers le terroir de Chenôve. Au total à Chenôve, le chapitre d'Autun possédait 220 ouvrées, soit 9,5 ha de vignes. Pour mieux administrer leur domaine, ils établissent un manoir au cœur de leurs vignes. Protégé d'un mur d'enceinte percé d'un porche, il abrite le logis, un cellier construit au-dessus d'une grande cave pouvant contenir 100 pièces de vin, une halle avec un pressoir et un grenier. Au fond de la cour se trouvent une petite chapelle et un four. Fournissant un vin apprécié jusque sur les tables royales de Louis XIV à Louis XV, le domaine restera en la possession du Chapitre d'Autun jusqu'à la Révolution.

Etape 12 : Arrêt - Le cellier de l'abbaye Saint-Bénigne (GPS : N 47°19'16" ; E 5°02'01")

Adresse : Place Saint-Bénigne - 21000 Dijon

Le Cellier de l'abbaye Saint-Bénigne est seulement visible de l'extérieur. Se renseigner sur les conditions d'accès.

Assise aux portes de la Ville, Saint-Bénigne était une abbaye bénédictine avant que son église ne soit promue cathédrale aux lendemains de la Révolution. Comme la plupart des communautés religieuses de Bourgogne, les moines de Saint-Bénigne tirent une grande richesse de la terre. Ils cultivent en particulier la vigne et ils ont par conséquent besoin de disposer de différents lieux de stockage. Il y a d'abord le « grand grenier » ou « grand cellier » qui subsiste encore aujourd'hui. Ce bâtiment est établi devant le portail de l'église et du logis abbatial. Daté de la fin du XIII^e siècle ou du début du XIV^e siècle, cet édifice abrite aujourd'hui un restaurant. Il est partiellement enterré suite aux relèvements successifs du niveau de la chaussée. Le niveau bas, divisé en 3 belles nefs de 6 travées, est voûté d'ogives. Le niveau supérieur formait sans doute un grenier à blé, d'où

la dénomination souvent retenue pas les religieux. L'abbaye avait également d'autres caves et greniers. Dans la même disposition qu'à Cluny, il y avait un bâtiment destiné à abriter les réserves et qui s'étendait sur toute la longueur de l'aile ouest du cloître. Elle possédait également à Dijon deux pressoirs principaux. Le plus important était le pressoir de la Prévôté dans la rue du même nom. L'autre, le pressoir blanc, était établi au numéro 2 de l'actuelle rue du Tillot. A partir du milieu du XVIIIe siècle un pressoir unique était établi dans l'ancien réfectoire ouvrant sur le bras nord du grand cloître.

Les quartiers vignerons à Dijon (notice à lire depuis le cellier de Saint-Bénigne)

Depuis l'Antiquité, la ville est un lieu de consommation et de commercialisation du vin. Il est donc naturel qu'elle abrite les principaux acteurs de la production ainsi qu'un grand nombre de négociants. Au Moyen Age, Dijon est une ville où les vignes sont nombreuses et le vin de grande qualité. Le vignoble dijonnais est essentiellement cultivé par ses habitants. A la fin du XVe siècle, un dijonnais sur quatre est « vigneron ». Ce terme ne signifie cependant pas qu'ils sont tous propriétaires. La plupart ne sont que des ouvriers agricoles journaliers aux conditions de vie modestes puisqu'embauchés à la journée pour travailler dans les vignes. Tous les matins, ils se présentaient donc au lieu d'embauche (actuellement place du Théâtre) pour proposer leurs services. Il y a à Dijon deux quartiers vignerons bien distincts. La moitié d'entre eux vit dans les faubourgs de l'Est de la ville (Faubourg Saint Nicolas). Un quart demeure dans le Sud de la partie intra-muros, entre l'abbaye Saint-Bénigne, porte d'Ouche et porte Fondoire. Ce quartier, dans lequel sont implantées de nombreuses maisons religieuses, est proche de la place Saint-Jean où se tient le marché au vin de l'Etape. Le dernier quart restant est réparti dans l'enceinte de la ville. Dijon abrite aussi plusieurs celliers. S'il reste peu de vestiges du cellier du Morimond (derrière l'actuelle place Emile Zola), celui de Saint-Bénigne installé aux portes de l'abbaye devenue cathédrale, et surtout celui de Clairvaux, sont les traces les plus visibles du passé viticole de la ville.

Arrivée : Arrêt - Le cellier de Clairvaux (GPS : N 47°19'32" ; E 5°02'26")

Adresse : 27 Boulevard de la Trémouille - 21000 Dijon

Le Cellier de Clairvaux est seulement visible de l'extérieur. Se renseigner sur les conditions d'accès.



Parmi tous les celliers de Dijon, celui de Clairvaux est le plus connu et le mieux conservé. Fondée en 1115, l'abbaye de Clairvaux reçoit vers 1190 des dons lui permettant de s'établir à Dijon. Selon l'usage cistercien, le domaine implanté le long du Suzon et contre les remparts nord de la ville comprend un hôtel, un cellier et un enclos. L'établissement a ainsi en charge la gestion des récoltes issues des propriétés de l'abbaye et sert d'étape à l'abbé de Clairvaux lorsqu'il se rend à Cîteaux. Un mur de clôture isole les frères convers de la vie urbaine. Le vin conservé au cellier de Clairvaux ne provient pas de la côte, mais des environs de Dijon (des lieux-dits de Violettes, Montevigne, Génois, et de cités de Talant et Fontaine). De cet enclos ne subsiste aujourd'hui que le cellier construit entre 1210 et 1220 dans le style du gothique primitif cistercien. Il comprend des caves et un grenier. Divisées en deux nefs de 7 travées chacune, les deux salles sont voûtées de croisées d'ogives et d'arc à doubleaux qui retombent sur des piliers centraux et sur des culots latéraux. Le tout est surmonté d'un étage de combles. Une chapelle était assise le long du mur Est. Le logis abbatial se trouvait en retour d'équerre dans son prolongement. Le cellier de Clairvaux appartient à la Ville de Dijon depuis 1914. Salle d'exposition et de réception, il abrite dans sa salle haute les bureaux de l'association chargée de l'organisation des Fêtes de la Vigne.

Les autres celliers monastiques à Dijon (notice à lire depuis le cellier de Clairvaux)

Par son rayonnement politique, économique et culturel, la cité ducal de Dijon attire les communautés religieuses. Les abbayes bénédictines de Bèze, Cluny, Saint-Seine, Saint-Vivant... ainsi que la plupart des abbayes cisterciennes bourguignonnes ou champenoises (Cîteaux, Fontenay, La Bussière, Clairvaux, La Ferté, Morimont, Pontigny...) possèdent une ou plusieurs maisons à Dijon. Utilisées comme hôtel et relais local auprès des autorités civiles et religieuses, ces propriétés ne sont pas toutes des celliers urbains. Toutefois, nombreuses sont les communautés à chercher une ouverture commerciale à Dijon à travers ses marchés urbains qui facilitent l'écoulement de leurs productions, notamment en vin. Outre les celliers de Clairvaux et de Saint-Bénigne, il faut citer celui du Petit Cîteaux qui permet à l'abbaye du même nom d'être présente aux abords de la ville. Fondé hors les murs dans la seconde moitié du XIIe siècle, il sera déplacé dans l'enceinte dans la seconde moitié du XIVe siècle. L'abbaye de Morimond possède également depuis 1261 une maison à Dijon chargée d'accueillir ses représentants et d'écouler ses productions. Installée à l'arrière de l'actuelle place Emile Zola, l'abbaye abandonne la gestion directe de son cellier à la fin du XVe siècle. Un seul des bâtiments subsiste encore aujourd'hui, mais il est noyé dans les constructions postérieures. Enfin, d'autres abbayes cisterciennes comme Fontenay ou Auberive possédaient des celliers à Dijon, sans toutefois bénéficier de la même postérité que les précédents.

Pour plus de renseignements pour préparer au mieux votre séjour sur le site des Climats de Bourgogne :

- **Site officiel du tourisme en Côte-d'Or :** <http://www.cotedor-tourisme.com>
- **Site officiel du tourisme en Bourgogne :** <http://www.bourgogne-tourisme.com>
<http://www.cotedor-tourisme.com>
- **Site internet de l'office de tourisme de Dijon :** <http://www.visitdijon.com>
- **Site internet de l'office de tourisme de Marsannay-la-Côte :**
<http://www.ot-marsannay.com>
- **Site internet de l'office de tourisme de Gevrey-Chambertin :**
<http://www.ot-gevreychambertin.fr>
- **Site internet de l'office de tourisme de Nuits-Saint-Georges :**
<http://www.ot-nuits-st-georges.fr>
- **Site internet de l'office de tourisme de Beaune et du Pays Beaunois :**
<http://www.beaune-tourisme.fr>
- **Site internet des sites labellisés « Vignobles et Découvertes » sur le territoire Dijon-Côte de Nuits :** <http://www.vignobles-dijon-cote-de-nuits.com>
- **Découvrez les sites labellisés « Vignobles et Découvertes » sur le territoire de Beaune, de Corton à Montrachet :** <http://int.rendezvousenfrance.com/fr/a-decouvrir/vignobles-decouvertes-beaune-corton-montrachet>
- **Site internet du Bureau Interprofessionnel des Vins de Bourgogne – domaines viticoles adhérents de la Charte « de vignes en caves » :** <http://www.vins-bourgogne.fr/escapades-viticoles/nos-labels-vos-garanties/nos-labels-garantissent-la-reussite-de-vos-escapades-viticoles-en-bourgogne,2371,9623.html?>
- **Transports en commun en Bourgogne et offres de mobilité :**
<http://www.mobigo-bourgogne.com>

